



## OFFRE DE STAGE

---

### **Elaboration d'une stratégie globale de gestion du Baccharis halimifolia et de l'herbe de la Pampa sur le territoire de l'Ile de Ré**

**Structure d'accueil :** Communauté de communes de l'Ile de Ré

**Durée du stage :** Minimum 3 mois

**Profils recherchés :** Licence 3, Master, Ecole d'Ingénieur,...

**Localisation :** Intégralité du territoire de l'Ile de Ré

#### **Contexte du stage**

Le Baccharis halimifolia et l'Herbe de la Pampa colonisent progressivement des secteurs de plus en plus importants de l'île de Ré. Leur propension à occuper l'espace et leur pouvoir de croissance ont un impact négatif important sur les habitats et les espèces autochtones de ce territoire.

Comme beaucoup d'espèces invasives, le risque majeur demeure la banalisation des milieux et la perte de biodiversité induite, la modification du paysage, ainsi que l'impact sur les activités économiques traditionnelles, notamment en marais (saliculture, ostréiculture,...).

Leur éradication est d'intérêt général et afin de maîtriser leur prolifération, il est aujourd'hui nécessaire d'envisager la mise en place d'une stratégie globale de lutte contre ces espèces.

Dans cette perspective, la Communauté de communes de l'Ile de Ré souhaite initier une étude du contexte réglementaire et organisationnel permettant d'élaborer une stratégie d'intervention globale sur le territoire de l'Ile de Ré, qu'il s'agisse de marais ou de terres hautes, de parcelles en gestion publique ou en propriété privée.

#### **Missions du (des) stagiaire (s)**

Le stagiaire aura pour mission principale la définition d'une stratégie globale de gestion du Baccharis halimifolia et de l'herbe de la Pampa sur le territoire de l'Ile de Ré. A ce titre, il devra :

- Recueillir l'ensemble des documents de référence relatifs à ces deux espèces : réglementation, études, plans de gestion, techniques d'intervention, retours d'expériences,...
- Etudier les premiers inventaires réalisés sur ces deux espèces et proposer une stratégie d'inventaire à moyen et long terme sur tout le territoire (zones naturelles, périurbaines et urbaines) ;

- Etudier la dynamique d'évolution de ces espèces sur l'île de Ré au regard des facteurs naturels (topologie, vents, températures,...), environnementaux (typologie des habitats et leur répartition, compétition, prédation potentielle), et humains (transport, absence de traitement, plantations,...) ;
- Préciser les démarches administratives, réglementaires et en termes de communication à réaliser afin de mettre en œuvre une stratégie d'intervention sur l'ensemble du territoire, et notamment proposer des solutions permettant d'intervenir sur les parcelles privées, en zone naturelle et urbaine (Déclaration d'intérêt général, information auprès des propriétaires, sensibilisation des publics, contrats de gestion sur les parcelles privées ...)
- Elaborer un programme d'actions à moyen et long terme et définir les modalités d'intervention de la CdC de l'île de Ré et des autres structures potentiellement concernées.

### **Compétences requises**

- Maîtrise du contexte réglementaire des collectivités territoriales ;
- Notions de biologie des espèces exotiques envahissantes et de leur dynamique de prolifération ;
- Connaissances générales en droit de l'environnement, ainsi que du cadre réglementaire d'intervention en milieu naturel ;
- Aptitude à restituer l'environnement contextuel d'une problématique donnée ;
- Esprit de synthèse ;
- Capacité d'écoute et savoir rendre compte ;
- Être force de proposition.

### **Encadrement**

Anaïs BARBARIN, Directrice adjointe du Pôle Environnement et Développement Durable ;

Laurent POUZIN, Chargé de mission CTMA (Contrat Territorial Milieux Aquatiques).

### **Moyens mis à disposition**

Bureau, ordinateur, véhicule de service, matériel de saisie terrain.

### **Contact**

Anaïs BARBARIN : 05 46 66 20 77 / [anais.barbarin@cc-iledere.fr](mailto:anais.barbarin@cc-iledere.fr)

Laurent POUZIN : 05 46 66 56 63 / [laurent.pouzin@cc-iledere.fr](mailto:laurent.pouzin@cc-iledere.fr)

### **Adresse**

Communauté de communes de l'île de Ré

3 rue du Père Ignace, CS 28001, 17410 Saint-Martin-de-Ré